PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER DROIT PARCOURS DROIT DU PATRIMOINE VIETNAMO-FRANÇAIS - VIETNAM (M2)

2026-2027

Direction : Thierry BONNEAU

Diplôme délivré :
Master

Durée des études :
1 an

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

Le développement économique que connaît le Vietnam depuis plusieurs années modifie les structures sociales et la composition des patrimoines. Il en résulte des situations personnelles, familiales et patrimoniales de plus en plus complexes, qui exigent du législateur vietnamien qu'il modifie son droit des personnes, de la famille et des biens. C'est ainsi que seulement dix ans après la réforme du Code civil opérée en 2005, une nouvelle refonte a été réalisée en 2015. Ces mutations appellent en outre un profond renouvellement de la pratique notariale.

Si d'étroites relations se sont d'ores et déjà nouées entre le notariat français et le notariat vietnamien, aucune coopération universitaire visant à former des notaires vietnamiens n'existe à ce jour. Afin de combler cette lacune, un DU de droit patrimonial vietnamo-français a été créé, délivré en alternance par l'université Panthéon Sorbonne Paris I et par l'Université Paris-Panthéon-Assas. Le DU de droit patrimonial vietnamo-français formera des étudiants ayant vocation à poursuivre leurs études dans le présent master 2 Droit du patrimoine vietnamo-français qui est organisé et délivré par l'Université Paris-Panthéon-Assas. Le master 2 Droit du patrimoine vietnamo-français est **organisé tous les deux ans**.

OBJECTIFS

Le master 2 spécialité Droit du patrimoine vietnamo-français est implanté au Vietnam. Les enseignements seront dispensés sur place à l'Université d'Hô Chi Minh-Ville. Ce master a pour objet de former les futurs notaires vietnamiens, ou plus largement le futurs notaires d'Asie du Sud-Est. Il s'inscrit dans la continuité d'un Diplôme universitaire de droit patrimonial vietnamo-français, et marque le souci de maintenir l'influence de la culture juridique continentale en Asie du Sud-Est. La formation, dispensée en anglais (les enseignements juridiques dispensés en français seront traduits simulanément soit en anglais soit en vietnamien), répond à une demande forte des professionnels du notariat local de connaître et de s'inspirer de la pratique notariale française, qui continue de tenir lieu de modèle.

Remarque : Le master de droit du patrimoine vietnamo-français n'a nullement vocation à former des notaires appelés à exercer en France. *A fortiori*, il ne serait être tenu pour équivalent à un master de droit notarial.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

ADMISSIONS

Les candidatures, sur dossier, sont gérées uniquement par l'université Nationale de Ho Chi Minh Ville. Voir le site web de l'université partenaire.

Le master 2 Droit du patrimoine vietnamo-français est **organisé tous les deux ans**. L'accès est réservé aux étudiants ayant obtenu le DU de Droit du patrimoine vietnamo-français de l'Université Paris-Panthéon-Assas , ou justifiant d'un Master 1 en droit, ou d'un diplôme sanctionnant quatre années d'études juridiques.

Droit des Affaires franco-asiatiques - Cambodge
Master Droit des affaires franco-asiatiques - Cambodge
Master Droit des affaires franco-asiatiques - Vietnam
Master Droit français et droit hongrois (M1)
Master Droit français et droits étrangers
Master Droit parcours Droit du patrimoine vietnamo-français - Vietnam (M2)
Master Droits français et européen

ORGANISATION DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS

Semestre 1

UE n° 1 - Droit patrimonial français (80 heures) :
Droit commercial : 20 heures - Coeff. 1 - Crédtis : 5 - Examen écrit
Authenticité et actes courants : 20 heures - Coeff. 2 - Crédtis : 10 - Examen écrit
Droit des contrats spéciaux : 20 heures - Coeff. 1 - Crédtis : 5 - Examen écrit
Droit international privé : 20 heures - Coeff. 1 - Crédtis : 5 - Examen écrit

UE n° 2 - Droit patrimonial vietnamien (30 heures) :
Gestion du patrimoine : 10 heures - Coeff. 0,5 - Crédtis : 2,5 - Examen écrit
Pratiques notariales vietnamiennes : 20 heures - Coeff. 2 - Crédtis : 10 - Examen écrit

UE n° 3 - Langue française et terminologie juridique francophone et anglophone : 20 heures - Coeff. 1 - Crédits 2,5 - Examens oraux

Semestre 2

UE n° 4 - Pratiques notariales comparées ou mémoire de droit notarial comparé : 60 heures - Coeff. 3 - Crédits 10 - Examen écrit

UE n° 5 – Stage (coeff. 3, crédits 10, examen Écrit / Soutenance orale) ou mémoire de droit notarial comparé (avec soutenance orale, coeff.3, crédits 10)

Stage de deux mois minimum et de trois mois maximum au second semestre, entre mars et juin, au Vietnam. En aucun cas le stage



ne doit se terminer après le 30 septembre clôturant l'année d'études.

Offres de stage : études de notaires, cabinets d'avocats, cabinets de gestion de patrimoine, organismes bancaires. A l'issue de ce stage, les étudiants rédigent un rapport de stage en anglais ou en français. Ce rapport de stage fait l'objet d'une soutenance.

Volume horaire global pour chaque étudiant : 190 heures
Volume horaire total du diplôme : 190 heures

Crédits ECTS : 60

Règles spécifiques
La langue des cours pour les enseignements dispensés par l'Université vietnamienne (UE n° 2, 3 et 4) est l'anglais.
Les langues pour les enseignements des enseignants et des notaires français sont le français et/ou l'anglais. Une traduction simultanée, en anglais ou en vietnamien, peut être mise en place pour les enseignements dispensés en français.

CONTRÔLES DES CONNAISSANCES

Le système de notation est fixé sur une échelle de 0 à 20.

Contrôle des connaissances:

Une seule session d'examens est organisée.

Des examens terminaux sont organisés à la fin de chaque semestre :

Sont notés sur 20 points, après une épreuve écrite de 4 heures, les enseignements suivants :

Authenticité et actes courants
Pratiques notariales vietnamiennes
Sont notés sur 10 points, à la suite d'une épreuve écrite de 3 heures, chacun des enseignements suivants :

Droit commercial
Droit des contrats spéciaux
Droit international privé
Est noté sur 10 points, à la suite d'une épreuve orale de 30 minutes, l'enseignement suivant :

Langue française et terminologie juridique francophone et anglophone
Est noté sur 5 points, à la suite d'une épreuve écrite d'1 heure, l'enseignement suivant :

Gestion du patrimoine
Sont notés sur 30 points chacun des enseignements suivants :

Pratiques notariales comparées (contrôle continu)
Rapport de stage (avec soutenance) ou mémoire (avec soutenance)
Remarque 1 : La soutenance du rapport de stage ou du mémoire de droit notarial comparé est d'une durée d'environ 45 minutes, comprenant 15 à 20 minutes d'exposé et 25 à 30 minutes de discussion. Elle se fait devant un jury d'au moins deux enseignants.



Remarque 2 : Les langues d'évaluation sont le français et/ou l'anglais. L'examen est effectué dans la même langue que celle utilisée par l'enseignant pendant le cours. Dans le cas où les étudiants effectueraient le mémoire en vue de valider l'UE n° 4, la rédaction et l'évaluation de ce mémoire se feraient dans la langue choisie par l'étudiant et son directeur de mémoire (langues vietnamienne, française ou anglaise).

L'étudiant est admis s'il obtient au moins 72,5 points sur 145.

Une note inférieure à 6/20 à une épreuve écrite, au rapport de stage ou au mémoire de recherche est éliminatoire sauf décision contraire du jury.

Une défaillance à une seule épreuve entraïne l'ajournement.

Le diplôme est délivré avec la mention :

Passable, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 mais inférieure à 13 sur 20 ;
Assez bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 13 sur 20 mais inférieure à 15 sur 20 ;
Bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 15 sur 20 mais inférieure à 17 sur 20 ;
Très bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 17 sur 20.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du master 2 Droit du patrimoine vietnamo-français peut poursuivre ses études en intégrant des formations notariales professionnalisantes dans son pays d'origine.

CONTACT

Pour vous porter candidat et pour des renseignements complémentaires vous pouvez contacter

Mme Đỗ Thị Bình Nguyên (Ms.) - MCL Program

International Institute
University of Economics and Law (UEL)
Tel: + 84 28 37244525 (Ext: 6651)

Contact Email
Website
Enseignants coordonnateurs

Université Paris-Panthéon-Assas : Monsieur le professeur Thierry Bonneau
Université Nationale de Ho Chi Minh Ville : Monsieur le professeur Nguyen Ngoc Dien
Contact à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Pôle Formation et campus internationaux - Direction de la stratégie et des partenariats internationaux



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Nathalie OLIVIER, responsable
Contact Paris
Tél : +33 (0)1 44 41 55 31 / +33 (0)1 44 41 57 58

COÛT DE LA FORMATION

Les frais de scolarité sont à régler uniquement à l'Université Nationale d'Hô Chi Minh-Ville : 4000 USD

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/master-droit-parcours-droit-patrimoine-vietnamo-francais-vietnam-m2-0